

**MAIRIE DE SAINTE EUPHEMIE SUR OUEZE - 26170**  
**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du mercredi 27 septembre 2023 à 19h30**

SESSION ORDINAIRE

***PRESENTS** : Muriel BREDY, maire et présidente de la séance*

*Alain BOULET, adjoint au maire – Michèle SAMSON VANMOER, Jean Daniel REYNIER, Nicolas WEBER et Frédéric JULLIEN conseillers municipaux.*

***ABSENT EXCUSE** : Catherine SPITZ*

*Date de convocation : 18/09/2023*

*Lieu : Salle du Conseil 1, Place de la mairie, 26170 Sainte Euphémie Sur Ouvèze*

*Nombre de conseillers : 7 \_ Quorum : 4. \_ présents : 6 votants : 6*

*Mme BREDY Muriel est nommée secrétaire de séance.*

-----  
**ORDRE DU JOUR**

1. **Approbation PV du conseil municipal du 05 juillet 2023.**
2. **Assurance commune**
3. **DECI**
4. **Procédures judiciaires en cours**
5. **Etude avant-projet AEP**
6. **Prime d'année agents**
7. **Questions diverses**

La séance est ouverte à 19h38

**1.Approbation PV du conseil municipal du 05 juillet 2023 :**

Pas de rectification, le maire et la secrétaire ont signé le procès-verbal.

Mise au vote et approuvé à l'unanimité (5 voix pour)

**2.Assurance commune :**

Actuellement la commune est assurée auprès de la MAIF jusqu'au 31/12/2023, date à laquelle la MAIF résiliera les contrats d'assurance avec les collectivités. Après plusieurs demandes de devis, le conseil municipal a choisi l'assureur GROUPAMA à partir du 01/01/2024.

**3.DECI :**

Lors d'un précédent conseil nous avons parlé de la subvention DETR (dotation d'équipement aux territoires ruraux concernant la DECI (défense contre incendie), nous contacterons la préfecture car nous souhaitons modifier le projet initial.

#### **4. Procédures judiciaires en cours :**

1-Requête introductive d'instance pour Mme Loncle contre la décision du 21 mars 2019 constatant la caducité de son PC accordé le 22 mai 2014, le tribunal administratif de Grenoble a rejeté la requête de Mme Loncle. La plaignante a formé un recours, l'affaire sera jugée en cours administrative d'appel de Lyon. Le jugement étant exécutoire, les travaux ne peuvent pas être repris.

2-Assignation en référé devant le TJ de Valence a la requête de Mme Loncle pour enclavement de ses terrains au lieu-dit Les Terrons en date du 8 mars 2023, le juge a ordonné une mesure d'expertise.

3- PV d'infraction au code de l'urbanisme dressé par la DDT en février 2021 à l'encontre de Mme Loncle, constatant la construction d'un chalet d'une surface double à la déclaration préalable sur une parcelle en PPRI...Nous sommes en attente de la décision du tribunal pénal.

4-Suite à ses impayés de charges locatives sur le logement du temple Mme Boudellaa est convoquée au tribunal de proximité de Montélimar en novembre 2023.

#### **5- Etude avant-projet AEP :**

L'avant-projet sur les travaux sur l'adduction d'eau potable et sur le réservoir est présenté aux conseillers municipaux, des demandes de modification ont été faites et seront transmises au bureau d'étude CEREG et au Département.

#### **6- Prime d'année agents :**

Il a été décidé de renouveler la prime de fin d'année pour "les agents" de la commune d'un montant de 396€ pour l'agent administratif et La prime de fin d'année a déjà été versé pour l'agent technique parti en retraite fin juin.

La prime CIA 2023 (Complément Indemnitaire Annuel) sera versée sur la paye de Novembre 2023.

Un arrêté nominatif pour chaque agent va être pris par le maire.

Mise au vote avec 6 voix **POUR**

Adopté à l'unanimité

Pas de délibération mais un arrêté nominatif sera pris pour chaque agent par le maire.

#### **7-Questions diverses :**

-urbanisme : la maire informe le conseil que des projets de piscine sont en ébauche, elle demande aux conseillers de réfléchir à des modalités de réserve d'eau obligatoire sur la période estivale de façon à ne pas impacter la ressource en eau potable du village.

- réfection toit de l'église, du clocher, du système d'horlogerie : nous attendons encore un devis pour pouvoir déposer nos demandes de subvention auprès de nos financeurs. Le projet de grille d'entrée permettant une ouverture sécurisée du bâtiment n'a pas été retenu par le conseil.

-Le canal d'arrosage : suite aux travaux de Eurl 2Bta, l'eau est arrivée jusqu'au Rieu et de nombreux jardins en ont profité. La partie descendante sous bitume la rue du levant a été débouchée par la société Ventoux Assainissement en septembre.

-le SD assainissement est en cours, la phase 1 est terminée, suite à la visite du bureau d'étude Naldeo des regards d'eaux usées ont été nettoyés et l'écoulement amélioré.

-adjoint technique : La maire recevra prochainement un candidat au poste de Mr Thierry Maillet parti en retraite le 1<sup>er</sup> juillet de cette année.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du conseil municipal est levée à 21h45

La maire,  
Mme BREDY Muriel

La secrétaire de séance,  
Mme BREDY Muriel



*Procès-verbal adopté à l'unanimité lors du conseil municipal en date du 26/10/2023 et consultable en mairie*

